

Ministère de la culture et de la communication

Concours interne de technicien d'art, métiers de la présentation des collections, spécialité encadreur-doreur

SESSION 2017

Épreuve pratique d'admission

Les jeudi 22, vendredi 23 et lundi 26 juin 2017

L'épreuve pratique d'admission consiste en la réalisation ou la restauration d'un objet ou bien la conception d'un projet faisant appel à des connaissances techniques et artistiques liées au métier ou à la spécialité (*coefficient 4*).

Plus particulièrement, pour la spécialité encadreur-doreur, cette épreuve consiste en la réalisation d'un relevé d'empreinte et dorure (*durée : 18 heures*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vous reporterez le numéro d'anonymat qui vous a été attribué au dos de vos réalisations.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

Ministère de la culture et de la communication

Concours interne de technicien d'art, métiers de la présentation des collections, spécialité encadreur-doreur

SESSION 2017

Épreuve pratique d'admission

Les jeudi 22, vendredi 23 et lundi 26 juin 2017

SUJET :

1) À partir **des baguettes A et A'**, vous devez finaliser l'assemblage afin qu'elles soient complètes.

De cette moulure, vous devez réaliser un cadre pour un tableau. Il s'agit d'une huile sur toile, tendue sur un châssis de 46 cm X 38 cm. On sait que le papier de bordage recouvre de 5 mm la peinture sur son pourtour. Ce cadre devra être assemblé à clés.

2) **Sur la moulure B**, vous devez laisser 1/3 de la moulure avec une surface apprêtée, apparente et le reste (soit les 2/3) de cette moulure sera mené jusqu'à une dorure à la détrempe.